

LES MIGRANTS AU PAYS BASQUE

Une parenthèse en chemin

BAYONNE (64) Devant l'afflux des migrants à la frontière, l'agglomération Pays basque a ouvert un accueil. Plus de 300 bénévoles s'y relaient jour et nuit

PIERRE PENIN

ppenin@sudouest.fr

Il est 21 heures. Dans un petit bureau, Othana reçoit trois femmes fraîchement débarquées. Des Guinéennes aux regards fatigués, comme la majorité des personnes accueillies à Bayonne ces temps-ci. Elle leur remet une feuille « à garder avec vous ». Le règlement de Pausa, ce havre sur le chemin des migrants de plus en plus nombreux à entrer en Europe par l'Espagne (lire en pages 2 et 3). La bénévoles leur passe un bracelet vert au poignet. « Vous pouvez rester trois jours ici. » Courte pause dans de longues attentes, à fuir la mort qui rôde, la mise en « le plus dur, c'est de se demander ce qu'ils vont devenir après... »

Sur le quai de Lesseps, l'agglomération Pays basque a ouvert ces anciens locaux militaires qui s'enluyaient entre voile ferrée et Adour. Ici, les gilets jaunes identifient les bénévoles du collectif Diakité. « En un mois, nous avons réuni plus de 320 personnes », compte sa présidente, Maïté Etcheverry. Le « planning de présence » scotché sur un mur distribue Nathalie Xans, Andrea, Jenofa, Stéphanie, Nicolas, Marine... « Sans eux, on ne ferait rien », salue Jean-René Etchegaray, maire (UDI) de Bayonne et président de l'intercommunalité.

50 dans la nuit

Des gens comme Hélène Labrosse, croisée quelques heures plus tôt. « Je viens le jeudi midi. » Cette fois, c'est au vestiaire qu'on manque de bras. L'éducatrice spécialisée prend sur sa pause déjeuner. « C'est un peu du bricolage. Mais j'ai trois enfants, mon travail à

côté, on fait au mieux. » L'autre jour, elle a attendu que ses petits s'endorment pour prendre un service de nuit. « Entre 22 heures et 6 heures, j'ai vu arriver 50 personnes. » 100, 150 s'installent quotidiennement sur des tapis de sol. « On en manque », glisse à la volée Chloé, une autre dévouée.

« J'ai commencé sur la place des Basques », rembobine Hélène. La gare routière s'y trouvait, avant que le

« Ça me prend la tête. J'y pense le soir, on ne s'endort pas pareil. »

souvent contre la haine à l'anglaise du jardin public voisin. Ils attendaient la un « car Macron » vers Bordeaux. Toulouse, Paris...

Artisanat

Des habitants ont commencé à leur apporter du café, quelques vivres, un vêtement. Des médecins et infirmières improvisaient des consultations de campagne. Des étudiants dispensaient des rudiments de droit. Ils ne se disaient pas encore « bénévoles ». Mais ils étaient là. « C'est artisanal depuis le début », sourit Maïté Etcheverry.

Sur place, Jean-René Etchegaray mesure l'urgence humanitaire. « Il y a beaucoup de mineurs. Trois femmes ont déjà accouché à Bayonne. La météo a commencé à se dégrader. Le maire que je suis est bien obligé de constater la réalité. » « Il fait le job », glisse un bénévole qui n'est « pas de son bord ». L'élu ouvre un premier lo-

autocar de la compagnie parti de Bayonne était inspecté dans les Landes par la gendarmerie. Les militaires ont interpellé 18 migrants en situation irrégulière. « Le car a été immobilisé deux heures. Le chauffeur s'est fait réprimander. Les autorités lui ont signifié l'article 1622-1. »

Ces paragraphes du Code de l'entrée, du séjour et du droit d'asile tiennent à l'aide « à l'entrée, à la circulation ou aux séjours irréguliers ». Précision utile : un transporteur n'a pas le droit de vérifier l'identité de ses passagers. C'est l'apanage des forces de l'ordre.

« On est entre le matreau et l'enclume », estime Yann Lefranc-Morin. Cet article 1622-1, c'est aussi celui que mentionne le sous-préfet de Bayonne, dans un courrier du 25 octobre à la chambre syndicale Beam Pays basque de l'Union nationale des taxis. Hervé Jonathan y invite le syndicat à « sensibi-



Une bénévole et deux migrants, dans le vestiaire du centre Pausa, garni de dons. BERTRAND LAFÈQUE / « SO »

cal. Avant de transférer l'accueil dans l'actuel, son voisin. Le nouveau lieu offre de meilleures conditions de sécurité, une cour pour jouer au foot, plus d'espace pour structurer l'aide en « pôles » : cuisine, sanitaires, transports...

Six mois au moins

Depuis le 15 novembre, l'association Athërbea chapeaute le dispositif. Elle salarie six « accueillants » et un coordinateur. Ils professionnalisent le fonctionnement. Les bracelets verts, c'est eux. Pas que. L'agglomération finance l'ensemble, environ 70 000 euros par mois. La collectivité paie les repas du déjeuner. Les bénévoles cuisinent petits-déjeuners et dîners à partir de dons. Ce midi, Christiane Vautrand sert les plateaux. Michel, son mari, s'investit aussi, « vous l'avez par lâbas ». « On est

retraités, on vient deux fois par semaine, de 11 h 30 à 13 heures. »

« Chacun donne le temps qu'il peut et va vers les tâches qu'il se sent capable de faire », insiste Maïté Etcheverry. « Pas de pression sur l'engagement. Il ne faut pas se faire aspirer par tout ça. »

« Ça me prend la tête, partage Christiane. J'y pense le soir, on ne s'endort pas pareil... » « Tout ça » va durer. « Nous sommes engagés pour six mois, la période hivernale », situe Jean-Daniel Etchiry, le directeur d'Athërbea. Ce n'est probablement qu'un premier bail.

« On se projette dans la durée. On pense à des formations pour les bénévoles. » La question des moyens se posera très vite. « L'État devra venir », prédit le professionnel.

« Il ne nous met pas de bâtons dans les roues », comment Jean-René Etchegaray. Le même État qui, Sisyphé aux

Bus et taxis sous la pression des autorités

RÉPRESSION Les autorités rappellent aux transporteurs les risques à embarquer des clandestins, mais la loi ne permet pas les contrôles

Le maire de Bayonne porte de graves accusations contre la compagnie Flixbus : « Des chauffeurs demandent des papiers d'identité à des personnes parce qu'elles sont noires. » Jean-René Etchegaray affirme l'avoir vu de ses yeux, au départ de la gare routière de sa commune, récemment déplacée devant l'accueil des migrants en transit (lire ci-dessus). Il l'a signalé au procureur de la République. La Ligue des droits de l'Homme a porté plainte. L'épisode révèle la pression de l'État et des forces de l'ordre sur les transporteurs : bus, taxis ou particuliers.

Yvan Lefranc-Morin, le directeur général de la société incriminée, promet « de prendre les mesures qui s'imposent », en cas de contrôles au faciès dans son réseau. « Mais on ne m'en a pas apporté la preuve. » Le patron de Flixbus décrit « une situation inconfortable ». Le 12 novembre dernier, un



Dans l'attente des « car Macron ». PHOTO BERTRAND LAFÈQUE / « SO »

liser » ses adhérents aux risques encourus : prison, amendes et « confiscation du véhicule avant servi à l'infraction ». « De telles peines ont été récemment prononcées par la justice », appuie la missive.

Sous-traitance de fait ?

C'est vrai, deux taxis ont été condamnés. Mais ils faisaient passer la fron-

tière à des migrants, surfacturant la course. Autrement dit, ils agissaient en passeurs. Aucune ambiguïté juridique ici. Peut-on en dire autant de la lettre préfectorale ? Non, si l'on en juge par ce témoignage d'un chauffeur de la Côte basque : « On l'a tous en tête. Notre voiture, c'est notre gagne-pain. On ne veut pas se la faire saisir. »

Entre les gares de Biarritz et

sur sudouest.fr

Le Pacte mondial pour les migrations : des politiques et des avancées

Bayonne, il a conduit trois hommes dont il pouvait « imaginer à leur apparence qu'ils étaient des migrants ». « Est-ce que je peux demander ses papiers à une personne parce qu'elle est noire ? Personnellement, ça me pose problème. » Contacté par « Sud Ouest », le sous-préfet clarifie : « Les chauffeurs de taxi ne sont pas en droit de demander leurs papiers à leurs clients. Les circonstances peuvent amener à douter de la situation d'une personne et, dans ce cas, mieux vaut s'abstenir de la transporter, c'est du bon sens. Mais il n'y a pas à suspecter a priori. »

Hervé Jonathan réfile toute sous-traitance de fait du contrôle, par quel que fût le juriste qui l'aurait demandé. Jean-René Etchegaray constate, pour sa part, « un climat qui (le) dérange ». Pour lui, l'État, qui « peine à gérer le flux migratoire aux frontières », opérerait « une forme de démantèlement de son autorité », un transfert de prérogatives qui ne dirait pas son nom. P.P.